L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS DIMANCHE MATIN, 13 FEVRIER 1876. 49me Année.

DUFOUR & LIMÉ,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS.
DIMANCHE MATIN, 13 FEVRIER.

VENTES A L'ENCAN DE DEMAIN LUNDI.

Par le shériff, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, un terrain avec bâtisses dans l'îlot compris entre les rues Marigny, Claiborne, Mandeville et St-Jean Baptiste, 3ème District—Aussi, à 1 heure P. M., dans les écuries de Regan, 134 rue Baronne, —23 mulets.

Par M. W. Newman, au No 62 de la rue de la Douane—bottes, souliers et brodequins.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 33 de la rue des Magasins—marchandises sèches, lingerie, "notions," broderies, dentelles, parapluies et parasols.

SPECTACLES.

Dimanche, 13 février 1876.
OPÉRA—Les Deux Orphelines.
ACADÉMIE—Hazel Eye.
ST-CHARLES—La Famille Vincent.

Le rôle de la Législature.

La Législature n'a plus que quatorze jours à siéger, en ne comptant pas les dimanches et fêtes, et, de la manière dont les choses se passent, il est peu probable que les deux chambres puissent s'entendre sur beaucoup de bills. Il arrivera donc qu'une grande partie du travail fait, de chaque côté, aura été accompli en pure perte, et, que la majeure partie des bills passée par l'une ou l'autre des deux Chambres, resteront sur le carreau.

Deux objets principaux doivent attirer spécialement l'attention des démocrates de l'Assemblée : 1° Une loi qui assure l'expression libre et sincère de la volonté du peuple par le scrutin ; 2° Une législation, qui produise un allégement immédiat des fardeaux que supportent les contribuables.

Un comité de conférence des deux Chambres vient d'être chargé de concilier, si faire se peut, les différences qui existent entre la manière de voir de la Chambre et celle du Sénat au sujet d'une loi d'élection. Les démocrates ne veulent, en aucun cas, d'un bureau de retours qui puisse refaire les résultats électoraux. L'accord n'est donc possible que si les radicaux veulent renoncer à ce moyen de corriger, à leur profit, le suffrage universel.

Tout nous semble avoir été dit sur cette question. Le bill du Sénat est condamné même par les journaux républicains du Nord. Si les radicaux ne veulent pas céder, ce sera la preuve qu'ils méditent une nouvelle usurpation. Or, voilà assez longtemps que dure cette atroce comédie qui fait de la minorité radicale dans l'Etat une majorité fictive. De l'aven des agents radicaux employés par Warmoth, il y a eu, à l'élection de 1870, vingt mille voix frauduleuses en faveur des candidats républicains. Les mêmes fraudes ayant été impossibles en 1872 et en 1874, deux fois, le bureau des retours a refait le vote au profit des radicaux.

Les démocrates, qui consentiraient à laisser dans les mains des radicaux un mécanisme électoral aussi dangereux, commettraient un acte de haute trahison envers leur parti, envers la majorité des électeurs de l'Etat. Ils sacrifieraient l'espoir d'un affranchissement certain pour la Louisiane, et il n'est pas de prix qui puisse compenser un pareil sacrifice. Nous pensons donc que la Chambre résistera avec fermeté à toute concession sur le point essentiel de la question, le bureau de retours. Que les démocrates n'oublient pas ce qui s'est passé à la suite des négociations à la Douane, la démission de M. Bonzano, tiers-arbitre du comité nommé, et la rupture du compromis.

En ce qui touche la législation sur les réformes, bien qu'il ait été fait un immense travail, on n'est guère avancé. La Chambre a préparé et voté beaucoup de bills, quelques uns satisfaisants, la plupart incomplets ou contradictoires et quelques uns mauvais, comme le bill sur le plan des bons à prime, le bill sur l'éducation publique et deux des bills sur les impressions.

Les réformes à réaliser sont très nombreuses et pour qu'elles soient complètes il faudrait un travail sérieux où les sujets seraient coordonnés et rattachés à un plan d'ensemble. Ce travail n'a pas été fait et le temps manque pour l'accomplir.

Il faut donc qu'on s'attache à obtenir le résultat principal : la réduction des taxes, en négligeant les détails.

Pour la taxe d'Etat, les trois chapitres sur lesquels des réductions pouvaient être opérées, sont la taxe d'écoles, la taxe de levées, les dépenses générales. La taxe d'école est dû être réduite à la taxe personnelle (poll tax) ce qui, avec une taxe locale, est suffi pour un système d'éducation primaire, ce qui est tout ce qu'un Etat appauvri peut offrir. C'était donc deux mille de gagnés.

La taxe de levées est dû être réduite à un mill, la compagnie des levées abolie, et le produit de la taxe de un mill distribué au prorata aux paroisses ayant des levées, à titre de contribution générale de l'Etat, le surplus des dépenses incombant aux paroisses. On eût gagné encore deux mills sur ce chapitre, ce qui eût réduit la taxe d'Etat à un pour cent.

Les dépenses générales pouvaient être réduites de un quart de un pour cent par l'adoption du bill de M. Jeffries qui est, en ce moment, devant la Chambre, et par une réduction générale de 20 ou 25 0/0 sur tous les salaires ou émoluments des autres fonctionnaires, y compris les membres de la Législature, ce qui eût évité des discussions interminables sur les détails.

Pour la taxe de ville, il fallait en fixer le maximum à un et quart pour cent, ce qui eût été possible, si on eût suspendu le paiement de l'intérêt des dettes jusqu'après leur épuration, si on eût réduit les dépenses de police à $250,000, celles d'écoles à $250,000, réduit de moitié les frais de justice criminelle, diminué les salaires de 20 0/0 et ordonné le versement au Trésor des émoluments de certains bureaux dans une proportion raisonnable.

Un petit nombre de bills eussent suffi pour cela. La réduction des taxes d'Etat à trois quarts de un pour cent, ce qui eût été aussi le maximum pour les taxes de paroisses, la limitation de la taxe de ville à un et quart, eussent donné un total de deux pour cent pour la Nouvelle-Orléans, de un et demi pour le reste de l'Etat. Quelqu'incomplète qu'eût pu être la besogne législative sous d'autres rapports, le résultat accompli eût été comparativement immense et cette assemblée, mi-partie usurpatrice mi-partie légale, mi-partie radicale mi-partie démocrate, produit hybride d'une double intervention du président et du Congrès, n'en eût pas moins notablement ouvert l'ère des réformes et eût rendu des droits à la reconnaissance du peuple que toutes les législatures, depuis 1868, se sont plu à accabler de fardeaux nouveaux, sous lesquels il gît impuissant comme Enclade sous l'Etna.

Nous venons de dire ce qui eût pu être fait. Malheureusement, c'est hors de question. Il n'y faut pas compter, et nous n'y comptons pas. Il est trop tard pour refaire tout ce travail.

Le seul conseil que nous puissions donner aux démocrates, c'est, pendant que le comité de conférence sur le bill d'élection va s'occuper d'arrêter les bases d'un accord sur le premier point, de proposer au Sénat la nomination d'un autre comité de conférence qui serait chargé de choisir parmi les bills présentés aux deux chambres, ceux qui ont trait aux réformes les plus utiles et d'en former un rôle spécial qui aurait la préférence sur toutes les autres matières. Ce comité de conférence aurait, en d'autres termes, pour mission de limiter le travail, d'ici à la fin de la session, aux mesures les plus importantes et les plus propres à alléger immédiatement le fardeau des taxes.

S'il n'y a pas une entente de ce genre, nous craignons fort que la session actuelle prenne fin sans que rien d'utile — pour le peuple ait été réalisé.

☞ Gymnase pour les dames 207 Canal. Pour les personnes affligées et délicates.

L'EXPOSITION.

Nous publions aujourd'hui, dans nos colonnes, diverses informations relatives à l'ouverture de la grande Exposition agricole et industrielle des Etats du Sud, qui doit ouvrir aux Fair Grounds de la Nouvelle-Orléans, le vendredi 25 février. Les personnes qui veulent exposer sont invitées à faire leurs entrées sans délai, afin d'éviter toute confusion et de s'assurer de bons emplacements.

Des courses auront lieu pendant la durée de l'Exposition, le 28 février, le 1er, le 4 et le 6 mars. Nous en publions le sommaire ainsi que les conditions.

L'Exposition de 1876 n'est pas seulement une exposition de la Louisiane, c'est une grande exposition de tous les Etats du Sud. Elle attirera un nombre considérable de visiteurs, et les planteurs, les marchands, les industriels et les artistes louisianais doivent se faire un devoir de contribuer au succès de l'entreprise.

Nous référons les exposants aux divers avis publiés dans nos colonnes.

MORT D'UN BON CITOYEN.—Mr. Pierre Victor Roubion, né à Marseille, France, habitant de notre ville depuis plus de ving-trois ans, est mort, hier matin, dans la retraite qu'il s'était choisie à l'angle des rues Kerlerec et Johnson. Sa fin surprendra douloureusement ses nombreux amis, qui ignoraient la gravité du mal dont il était atteint.

Forcé de quitter, vers 1853, la Jamaïque, par suite de la ruine que l'émancipation y avait causée, il trouva en Louisiane la sécurité et le bonheur. Lorsque la révolution nous frappa, lorsque les désastres vinrent nous accabler, il partagea nos souffrances et sut compâtir aux malheurs qu'il avait connus.

Il a supporté les revers de fortune avec la résignation d'un vrai chrétien ; il a montré, dans sa lutte avec les difficultés de l'existence, une énergie qu'on pourrait signaler à ceux qui s'abandonnent trop aisément à la tristesse et au découragement.

Nous perdons en lui un bon citoyen.

Nous sommes peinés d'apprendre que M. James B. Eustis, sénateur de la Louisiane au Congrès, vient d'être affligé d'un nouveau deuil de famille. Il a perdu, hier, un fils de treize ans. C'est à cause de la maladie de cet enfant qu'il était revenu récemment de Washington. L'enterrement du jeune Eustis aura lieu aujourd'hui à trois heures.

COMUS A LA RESCOUSSE.—Nous avons été privés, l'année dernière, par les événements politiques, du plaisir de voir Comus et son équipage mystique. Une mission que nous avons reçue hier, nous apprend que Comus et ses compagnons feront leur apparition le Mardi-Gras, 22 février, au Théâtre des Variétés. Momus le 24 à l'Opéra, Comus le 29 aux Variétés, et le Roi du Carnaval en campagne, allons il y aura de quoi se distraire avant le Carême de l'An bis. extile 1876.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—La compagnie française doit donner ce soir la troisième représentation des *Deux Orphelines*, le grand succès du jour. Nous engageons toutes les personnes qui n'ont pas encore vu ce beau drame à aller l'entendre ce soir à l'Opéra. Il est interprété d'une façon supérieure.

Mardi, pour le bénéfice de l'intelligente soubrette de la compagnie, Mme Belcour, on donnera un spectacle qui ne saurait manquer d'attirer la foule. Le programme comprend, outre les *Deux Sourds* et le *Homard*, deux vaudevilles fort amusants, la belle comédie en 3 actes d'Alexandre Dumas, *La princesse Georges*, avec Mme Juliette Clarence dans le principal rôle.

On annonce pour samedi prochain le bénéfice de M. Veniat, l'un des artistes les plus appréciés et les plus aimés de la troupe. Comédien de bonne école, s'identifiant bien avec ses personnages, exempt de toute exagération même dans les passages les plus dramatiques, M. Veniat a produit une impression très heureuse sur le public, et nul doute que la représentation à son bénéfice n'attire une foule empressée. Ajoutons qu'il a choisi une ouvrenté : *La maîtresse légitime*, de Davil, pièce jouée avec grand succès à l'Odéon depuis 18 mois.

Il y avait foule hier à la matinée et *les Brebis de Panurge*, avec mesdames Clarence et Gueymard et M. Veniat, et *Le Gendre de monsieur Poirier*, joué par Dalbert, Veniat, Mézières et Mme Gueymard, ont obtenu un très grand succès.

Le soir, il y avait encore une belle chambrée. Le vaudeville *Les Deux Sourds*, a été joué d'une façon très amusante par MM. Veniat, Richez, Jaeger et Mme Belcour. *Les Chevaliers du Pince-Nez* ont été interprétés avec beaucoup de verve et d'entrain. Mézières s'était fait un type de bossu qui avait beaucoup de chic, Mme Geymard a fait une fauvette très bien lancée et Mme Belcour un aspirant qui a vite gagné ses grades, mesdames Renard et Tholer et MM. Dalbert, Veniat, Jaeger, Richez, &c., ont très bien tenu leurs rôles respectifs. La soirée a été très gaie.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.—Nous aurons le plaisir de revoir demain l'habile et gracieuse comédienne, Mme Chanfrau, dans la grande comédie-drame de C. W. Taylor *Avait-elle raison? Question pour les mères*. La nouveauté de la pièce et le talent de la principale interprète attirera, sans aucun doute, une belle chambrée.

THÉATRE ST-CHARLES.—Ce soir, commence à ce théâtre l'engagement de deux comédiens, Sally Adams et Jules Kean dont le répertoire se compose de drames nouveaux sauf deux : *The Cut Glove* et *Chris and Lina* qui ont déjà été joués ici avec beaucoup de succès.

La représentation de samedi soir est annoncée au bénéfice du trésorier, M. P. G. Gleason, l'employé le plus ancien du "Vieux Drury". Les amis du bénéficiaire sont nombreux et nous espérons qu'ils assisteront tous à cette représentation.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—Une troupe de Japonais fait ses débuts à l'Académie, ce soir. Le bien que l'on dit de cette troupe et l'originalité du spectacle nous permettent de prédire salle comble.

CONCERTS VON BULOW.—Tous les grands virtuoses qui sont venus à la Nouvelle-Orléans, y ont toujours trouvé un accueil digne du public de vrais dilettantes. La réputation européenne qui a précédé ici M. Von Bulow et les succès qu'il a obtenus dans les grandes villes du Nord, lui donnent droit à être classé au premier rang parmi les plus célèbres pianistes du moment. Cela seul doit suffire pour lui valoir de la part de notre monde musical une réception convenable. Elève et gendre de Liszt, M. Von Bulow se présente sous les meilleurs auspices ; son talent lui assurera, sans nul doute, les suffrages des connaisseurs. Nous en avons dit assez pour qu'on désire l'entendre. Le premier de ses concerts aura lieu à la salle Grunewald. On peut se procurer des billets et des places numérotées aux magasins de musique de L. Grunewald et de M. Elie.

JOURNAUX ILLUSTRÉS.—La librairie Hébert & Cie, coin Chartres et Bienville, vient de recevoir les numéros du 22 janvier de l'*Illustration* et du *Monde Illustré*.

LADIES' ORPHANS' AID ASSOCIATION.—Cette Association donnera jeudi, 17 février, un grand bal masqué dans la salle St-Patrick. Nos bien sincères remerciements à la Société pour les billets d'entrée qui nous ont été envoyés.

TOILES D'IRLANDE, INDIENNES, &c.—Nous appelons spécialement l'attention de nos lectrices sur les prix extraordinairement bas auxquels la maison Danziger vient de marquer ses toiles d'Irlande et articles de lin pour ménage, ainsi que ses indiennes de Sprague, bobinets, etc. Son assortiment de ... sont considérables et des plus variés et les acheteurs du dehors et les visiteurs y trouveront, comme qualité et comme prix, des avantages qui défient toute concurrence.

LA RÉCOLTE DE SUCRE DE LA PAROISSE STE. MARIE.—DOUBLE DE CELLE DE L'ANNÉE DERNIÈRE.—Mr Wm. Robertson, qui recueille en ce moment des statistiques pour le journal Price Current, nous apprend que la récolte de sucre de la paroisse Ste-Marie, 1875, atteint 15,000 boucarts contre 7,845 en 1874. Ces chiffres sont vraiment surprenants. Il estime que cette paroisse a produit 23,000 barils de mélasses. Ceci joint à une abondante récolte de maïs, fèves et fourrage, met les habitants de Ste-Marie dans une bien meilleure situation que celle où ils ont été depuis de nombreuses années.
(*Sucrier de la Louisiane*)

☞ Gymnase pour les dames 207 Canal. Guérit les irrégularités du corps.

—Cham résume par un mot profond les professions de foi que fait éclore la période électorale.

—Trop de beurre, dit un électeur en s'en allant, on ne voit plus le pain !

Marié, le 10 février, à la Cathédrale St-Louis, par le Rév. Père Mignot, Dr PAUL DUCHENNE, natif d'Allemagne, à Mlle ELÉONORE TROTOT, de cette ville.
Pas de cartes.

Mariée, le samedi, 5 février 1876, par le Rév. Père Dufour, Mlle LOUISE D'AQUIN à Mr WALTER M. SHERBURNE, tous deux de cette ville. Pas de cartes.

Les journaux de New-York, de Trenton, N. J., de Providence et de Warren, R. I., sont priés de reproduire cette annonce.

Marié, le 11 février 1876, par l'Honorable juge John Cain, M. HENRI JULES JOUCHERAY, de la Nouvelle-Orléans, à Mademoiselle CLARISSE ELOISE DAUBIGNY, de Paris (France.)

Décédé, hier matin, 12 février 1876, à 5 heures, à l'âge de soixante-seize ans, PIERRE VICTOR ROUBION, né à Marseille, France, et habitant de la Nouvelle-Orléans depuis vingt-trois ans. Ses amis et connaissances, ceux de ses fils, ceux des familles Julian, Fourchy, Foqua et Rousé, sont priés, sans autre invitation, d'assister à ses funérailles, qui auront lieu CE MATIN, dimanche, treize du courant, à dix heures et demie précises. Le convoi partira de sa dernière résidence, au coin des rues Kerlerec et Johnson, Troisième District.

Les journaux de Marseille sont priés de reproduire cette annonce.

Décédé, hier, samedi, à 11 heures du matin, CASIMIR JAUBERT, natif de Sanières, près Barcelonnette, Basses-Alpes, (France.) L'enterrement partira de la maison mortuaire, No 123, rue Royale, entre St-Louis et Toulouse, AUJOURD'HUI, à 2 heures P. M. précises. Ses amis et connaissances, ainsi que ceux de ses frères, de sa sœur et de son oncle, sont invités à y assister.

Décédé, samedi, 12 février 1876, à l'âge de 13 ans, HENRY B. EUSTIS, fils de Jas. B. Eustis et d'Ellen Buckner. Les amis de la famille sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu aujourd'hui, dimanche, 13 du courant, à trois heures de l'après-midi. Le convoi partira de la résidence de Mr H. S. Buckner, au coin des rues Jackson et Coliseé.

IN MEMORIAM.

Salle du Vigilant Steam Fire Comp'y No 3.
Nlle-Orléans, 7 février 1876.

Le 7 février, à une réunion de cette compagnie le préambule et les résolutions qui suivent ont été adoptés à l'unanimité ;

Attendu qu'il a plu à Dieu, dans son infinie sagesse, de rappeler à lui notre frère IGNATZ SCHLINGER, membre exempt et ex-vice président,

Il est résolu que nous perdons en lui l'un de nos membres les plus anciens et les plus respectés, un des fermes soutiens de la compagnie, un bon et généreux camarade ;

Il est résolu que nous regrettons vivement sa mort et que nous ne trouvons de consolation que dans l'espoir qu'il nous attend dans un monde meilleur ;

Il est résolu que nous offrons à sa famille l'expression de nos sympathies sincères ;

Il est résolu que les membres de la compagnie porteront l'insigne du deuil pendant trente jours ; que ces résolutions seront inscrites dans le compte-rendu de nos délibérations, qu'elles seront publiées dans le *Picayune*, la *Gazette Allemande* et l'*Abeille*, qu'une copie sera transmise à la famille du défunt.

GEO. H. TARDY,
FRANK KEELIN, } Comité.
R. SMITH,

13 fév—1 t.

Mariages et Décès annoncés dans les journaux de la Ville, durant la semaine.

MARIAGES.

John Campbell, à Mme Matilda Johnson.
Walter M. Sherburne à Mlle Louise D'Aquin.
Dr Paul Duchesne à Mlle Eléonore Trotot.
Henri Celse Jouchery à Mlle Clarisse Eloise Daubigny.

DÉCÈS.

Un enfant de 3 ans, fils d'Alf. Poursine et de Geneviève Poursine, âgée de 22 ans.
Deux enfants nouveaux-nés de L. F. Gisch et d'Elisabeth E. Morrill.
Un enfant de 4 ans, de J. H. Menge, fils de J. H. Menge et de Fannie M. Dodd.
Pierre Victor Roubion, 76 ans, France.
Bridget J. Burke, femme de Patrick Battle, 45 ans, Irlande.
Mot'e Joseph.
Catherine Barbara Held, 78 ans, Bavière.
Casimir Jaubert, France.
Henry B. Eustis, 13 ans, fils de Jas. B. Eustis et d'Ellen Buckner.
Verne Dranzin Labranche, 80 ans, Louisiane.
F. Horace E. Knesas, 23 ans, Nlle-Orléans.
Harriette Levy, épouse de Jacob Schoen, 29 ans, Nlle-Orléans.
James R. Scot, 63 ans, Ecosse.
Anne Mequaid, 54 ans, Irlande.
Veuve de Jos. B. Turcaud, née Truxillo, 43 ans, Louisiane.
Candido de Angelis, 46 ans, Suisse.
D'Shaughnessey, 58 ans, Irlande.
Kate Furlaney, 22 ans, épouse de Patrick Driscoll, Irlande.
Sarah W. Jump, 82 ans Virginie.
Thos M. Kellis, 1 an, Caroline du Sud.
Un enfant de 11 mois, fils de T. H. Watson et H. J. Houghton.
Un enfant de 2 ans et 8 mois, de J. Donnelly et L. Miller.
Thomas Markey, 58 ans, Irlande.
Un enfant de 2 ans et 4 mois, fils de S. I. Kinsela.
John W. Wappler, 31 ans, Bavière.
Manuel de St-Germain, 80 ans, Louisiane.
Ann Scott, femme Weldon, 63 ans, Irlande.
Robert G. Holland, 35 ans, Angleterre.
John Jacob Kuhner, 60 ans, Baden.
Annie O'Neil, 14 ans, Louisiane.
Minnie L. Swavson, 7 ans, Louisiane.
John W. Glenn, 56 ans, Mississippi.
Un enfant de 5 mois et demi, fils de Thomas et Elizabeth Moran.
Henry J. Budington.
John Hiley, 40 ans, Irlande.
John Wheeler, New York.
Hamilieo Murphy, 52 ans New York.

Bureaux de Mutual Aid and Benevolent Life Insurance Association, au No 19 de la rue du Camp, Nouvelle-Orléans, 8 février 1876.—Les membres de cette société sont, par les présentes, informés de la mort de feu P. TIRELLY, décédé à la Nlle-Orléans, le 11 octobre 1875 ; de la mort de A. W. MILLER, décédé à la Nlle-Orléans le 13 octobre 1875 ; de la mort de P. AGNEW, décédé, à la Nlle-Orléans, le 17 octobre 1875. Ils sont requis de se présenter, sans autre avis, aux bureaux de la Compagnie, No. 19 de la rue du Camp, et d'y payer $1 25 sur chacun de ces décès, qu'ici au 15 mars 1876, à 4 heures de l'après-midi.
R. W. YOUNG,
Secrétaire.

6 fév—au 15fév.

Entrepot de Tapis et de Rideaux
VENTE EN GROS ET EN DETAIL.
No 17 DE LA RUE DE CHARTRES
TAPIS - Axminster, Velours, Bruxelles, etc.
TOILES CIRÉES—anglaises et américaines.
NATTES—blanches, à carreaux et fantaisie.
STORES—Couvertures de Tables et de Planos
ETOFFES A RIDEAUX et à meubles.
BROCATELLES, COTELINES, Reps, etc.
BURLAPS, par balle, pièce ou yarde.
A. BROUSSEAU & SON.
13 fév—3t PPDMJ

WORKINGMEN'S BANK.

(BANQUE DES TRAVAILLEURS.)

94.....RUE DU CANAL.....94

VOR. MAIGNAN, Président. J. B. CAMORS, Vice-Président.
J. B. MONDIEGT, Caissier.
JOSEPH MENARD, Directeur de la Caisse d'Epargne.
Directeurs.
VOR. MAIGNAN, H. MUNCY, J. B. CAMORS, ALPH. WALZ, J. G. SPOR, J. E. MERILH, D. POCHELU, THEO. COMMAGERE.

Affaires de Banque en général, et Caisse d'Epargnes.

Intérêt sur les dépôts payé semi-annuellement.

Certificats de dépôt payables sur demande ou à date fixe avec intérêt fixé de gré à gré.

LETTRES de change et de crédit sur les villes ci-après :

Angers,	Montpellier,
Angoulême,	Nimes,
Bordeaux,	Nice,
Bergerac,	Niort,
Bayonne,	Perigueux,
Cette,	Poitiers,
Chatellerault,	Pau,
Lyon,	Paris,
LorIent,	St-Jean d'Angely,
Marseille,	Toulouse,
Havre,	Lisle,
Reims,	Toulon,
Mulhouse,	Nancy,
Tours,	Rhône,
Calais,	Metz.

POUR la convenance des classes ouvrières et de ceux de ses clients qui n'ont pas le temps de faire leurs dépôts dans le courant de la journée, cette banque est ouverte, pour recevoir les dépôts seulement, tous les soirs de 6 à 7 heures.

J. B. MONDIEGT, Caissier.

Société de Bienfaisance Mutuelle de la Pélican.

Séance régulière — LUNDI, le 14 février 1876, à huit heures précises du soir, au Coliseum Hall, No 57 rue Bienville, entre Passage de la Bourse et Charitres.

La plus grande ponctualité est requise.

Affaires très importantes. POUR LA CONSTRUCTION D'UNE TOMBE.

A. L. TISSOT, Président.
FRANK LESER, Secrétaire. 13fév—1t

Venant d'être déballée,
Une importation considérable de
TOILES BLANCHES
—ET—
ARTICLES EN TOILE,
Aux magasins de
DANZIGER,
Au No 203 de la rue du Canal, entre Bourbon et Romparts,
—ET—
Nos 228 et 230 de la rue Royale, coin St-Philippe,

NOUS appelons l'attention sur un immense choix de TOILES et d'ARTICLES EN TOILE que nous venons de déballer et qui, sous le rapport des qualités et des prix, n'ont jamais été égalés sur le marché de la Nouvelle-Orléans. Le choix se compose de
TOILES D'IRLANDE, 24 yardes, à $5,50 pièce.
TOILES D'IRLANDE, 24 yardes, à $6 pièce.
TOILES D'IRLANDE, 24 yardes, à $7 pièce.
TOILES D'IRLANDE, garanties tout fil, à $7,50 pour 24 yardes, et des toiles plus fines.

—Egalement—
Plusieurs caisses importées spécialement pour la vente par yards—commençant par un article garanti tout toile, à 25 cts la yarde.

Venez les examiner.
NOUS DONNONS LES ECHANTILLONS AVEC PLAISIR.

ESSUIE-MAINS Huck à 95 cts. la douzaine.
SERVIETTES DAMAS à 95 cts. la douzaine.
DAMAS FIL, de table, à 40 cts. la yarde.
MOUCHOIRS TOILE à $1 la douzaine.
DEVANTS DE CHEMISES en toile, à 20 cts.
Toiles les MARCHANDISES sont marquées distinctement.
TOILES 10/4, à draps, à 75 cts. la yarde.
TOILES pour taies d'oreiller, à 25 cts.
TOILES pour calçons, à 25 cts.

—Et—
D'AUTRES TOILES qu'il serait trop long d'énumérer.

—De plus—
COTON 10/4, à draps, bonne qualité, à 20 cts.
INDIENNES Sprague, à 5 cts. la yarde.
BOBINETS pour moustiquaires, à $2 50 la pièce, etc., etc., etc.

Nous avons fait de grands préparatifs pour recevoir nos amis de la campagne, qui verront que notre stock est un des plus complets de la ville et que nos prix sont bien au-dessous de ceux de tous les autres magasins. Nous avons de forts choix de cotons, calicots et autres articles de fonds et d'habillements, de soieries, de satins, de broderies, des marchandises plus fines, et nous invitons les acheteurs à venir examiner et comparer.

DANZIGER,
Au No. 203 de la rue du Canal, entre Bourgogne et Romparts
—ET—
Au No. 228 et 230 de la rue Royale coin St-Philippe.

12fév—1f

Bargains en Marchandises Sèches
CHEZ
PEPIN & BROUSSARD,
158 - rue du Canal - 158
Maison Blanche, encoignure Baronne, anciennement occupée par J. Turcotte.

Nous ouvrirons lundi, 14 février, un grand assortiment de Marchandises Sèches provenant des Encans de New-York, que nous vendrons à des prix extraordinairement bas pour du comptant.

Nous continuerons aussi notre grande vente à 50 cts à la plastre de toutes les marchandises achetées dernièrement à la vente du shérif.

Nous offrirons Lundi—
10 caisses Indiennes première qualité, à 5 cts.
10 " Coton blanc 4/4 sans apprêt, à 7 1/2 cts.
600 pièces Bobinet pour Moustiquaires,
125 " Alpacas noirs.

Nous appelons l'attention spéciale des acheteurs sur la grande réduction de nos—
Toiles Françaises et d'Irlande, achetées à la vente de shérif.
Linge de ménage, Bonneterie, Dentelles, &c.
Toutes les Marchandises d'hiver doivent être vendues sans égard aux prix coutants.

PEPIN & BROUSSARD,
13fév— 158 rue du Canal.

CRESCENT STORE,
17 rue Bourbon, entre Canal et Douane.

MARCHANDISES DE FONDS ET FANTAISIE,
BONNETERIE,
BRODERIES: GANTS,
MARCHANDISES BLANCHES,
MARCHANDISES NOIRES,
DAMASSÉ pour nappes et serviettes,
TABLATANES et MOUSSELINES,
JUPONS EN PERCALES,
—et—
20 douze GANTS BLANCS à 25 cts la paire.
13 fév—1f

VIVE LA JOIE !
Par ordre du roi Carnaval.

LE magasin de fantaisie MARTINSTEIN a été transformé en atelier de Costumes pour équiper les compagnies de Sa Majesté.
COSTUMES HYÉROGLIPHES FAITS SUR COMMANDE,
Dominos,
Pierrots,
Singes,
Chinois,
Gondolier
Turcs,
Incroyables,
Corsaires,
Militaires,
Démon,
&c., &c.
GRAND ASSORTIMENT DE MASQUES.
Tartanes, Fleurs, Rubans, Dentelles, Marceline.
Franges et Garnitures or et argent, Jolechettes, étoiles, etc.
On dore et colore les spullers.
J. H. MARTINSTEIN,
121 RUE ROYALE.
13 fév—3D

La raison nous dit
QU'UNE maison dont la réputation est établie aura toujours le patronage public.
Ainsi chacun se rend au
GRUNEWALD HALL,
l'endroit où se vendent et s'achètent
Les Pianos et les Orgues.
Ces instruments sont les plus économiques parce qu'ils
SONT LES MEILLEURS
et conviennent pour tous les climats.
Les prix en sont étonnamment modiques, quand on juge de son compétant. L'acheteur pourra aussi, lorsqu'il le désire, faire un paiement mensuel, à des conditions faciles et avantageuses.
A la maison vient d'arriver un nouvel envoi de tous les pianos, de toutes les orgues célèbres d'instruments, de musique, etc.
Venez examiner et vous assurer des prix avant d'acheter ailleurs.
Réparations et accord partait, à des prix raisonnables.
Demandez les catalogues.
LOUIS GRUNEWALD,
Aux Nos. 14, 16, 18, 20 et 22 de la rue Baronne.
21fév—1f

Notice Importante.
MM. PLEYEL, WOLF & CO., de Paris, rappellent au public qu'ils ont concédé à M. L. GRUNEWALD le privilége de la "VENTE EXCLUSIVE" de leurs pianos dans les Etats du Sud et que Mr. GRUNEWALD est SEUL autorisé à se dire "SOLE AGENT OF PLEYEL, WOLFF & CO."
13fév—1f. PLEYEL, WOLFF & CO.

Lacteous Farina.
200 boîtes LACTEOUS FARINA, nourrit ne pour les enfants, hautement recommandé par les médecins.
CHAMPAGNE ROEDERER.
120 caisses champagne Roedrer.
110 barils olives de Marseille.
1 tierçons jambons extra de Whittaker & Sons.
100 terrines foie gras truffés de Strasbourg.
En débarquement et à vendre par
J. H. OLLAR & SONS,
12fév—3f 45 rue Royale et 74 rue du Camp.

Crescent City Live Stock Landing and Slaughter House Company.—Nouvelle-Orléans, 7 février 1874.—Une élection annuelle de directeurs de cette compagnie, sera tenue à ce bureau, chambre No. 5, Gallier Court, le Mardi, 15 février 1876, de 11 heures à 12 heures.
M. A. AUGUSTIN,
Secrétaire.

AUX MAITRES DE POSTE.
Les maîtres de poste sont autorisés à recevoir des abonnements à l'*Abeille* (édition quotidienne, $14 par an ; édition hebdomadaire, $6). Nous les prévenons néanmoins que toute demande d'abonnement sera considérée comme non avenue, à moins que la lettre ne renferme en même temps le montant de l'abonnement, prélèvement fait de commission allouée aux agents et aux maîtres de poste.

L'EXPOSITION
AGRICOLE et INDUSTRIELLE
—DES—
ETATS DU SUD,
S'OUVRIRA LE 25 FEVRIER.

LES ENTRÉES SERONT CLOSES LE 25 FEVRIER.
FAITES VOS ENTRÉES MAINTENANT.
ET ASSUREZ-VOUS DE BONNES PLACES.
L'ESPACE SE PRÊND RAPIDEMENT.
LES RÉPARATIONS ET LES AMELIORATIONS AUX BATISSES ET AUX GROUNDS SERONT ACHEVÉES ET LES EXPOSANTS SONT PRIÉS DE FAIRE LEURS ENTRÉES SANS RETARD.
AFIN D'ÉVITER LA CONFUSION LE JOUR DE L'OUVERTURE, LES EXPOSANTS DEVRAIENT CHOISIR LEURS PLACES IMMÉDIATEMENT.
LES LIVRES D'ENTRÉES SONT OUVERTS AUX BUREAUX DU SURINTENDANT-GÉNÉRAL, No 80 DE LA RUE DU CAMP, OU L'ON PEUT VOIR DES DIAGRAMES DES BATISSES ET OBTENIR TOUS LES RENSEIGNEMENTS NÉCESSAIRES.

SAMUEL MULLEN,
Surintendant général.

PROGRAMME DES COURSES
Qui auront lieu
A l'Exposition Agricole et Industrielle des Etats du Sud,
LUNDI, 28 Février 1876.

Course au trot.—Bourse, $300—$175 au premier cheval, $75 au deuxième, $50 au troisième. Pour les chevaux qui n'ont pas excédé 2 minutes.
Course.—Bourse, $150—$100 au premier cheval, $30 au deuxième cheval, $20 au troisième cheval. Un mille.

MERCREDI, 1er Mars 1876.

Course au trot.—Bourse, $300—$150 au premier cheval, 100 au deuxième $70 au troisième. Pour les chevaux qui n'ont jamais excédé 2. 40.)

SAMEDI, 4 Mars 1876.

Course au trot.—Bourse, $250.—$150 au premier cheval, $125 au deuxième, $75 au troisième. Pour les chevaux qui n'ont jamais excédé 2 30.
Course.—Bourse, $250—$175 au premier cheval, $50 au deuxième et le troisième sauvera son entrée.

LUNDI, 6 Mars 1876.

Course au trot.—Bourse, $300.—$200 au premier cheval, $200 au deuxième, $100 au troisième.
Courses au trot.—Bourse, $175.—$100 au premier cheval, $50 au deuxième et $25 au troisième.
Pour tous les poulains ou pouliches de 4 ans et moins, nés et élevés en Louisiane.

Conditions.
Toutes les courses au trot auront lieu par un mille à la fois — 3 sur 5, sous les harnais — et d'après les reglements de la société nationale.
Les autres courses auront lieu d'après les réglements du Jockey Club de la Louisiane, excepté en ce qui regarde l'argent d'entrée, qui sera de dix pour cent.
Un cheval qui franchira l'espace indiqué ou une partie quelconque de l'espace, n'aura droit qu'à une seule prime.
Il faudra trois entrées pour une course.
La société se réserve le droit de renvoyer les courses pour cause de mauvais temps.
Les frais d'entrée seront de dix pour cent et devront accompagner l'entrée.
Les entrées seront fermées, pour chaque course, au bureau du surintendant, aux Fair Grounds, à 4 heures de l'après-midi du jour qui précédera celui de la course.
GUS. A. BREAUX,
commissaire spécial.
SAM'L MULLEN,
13fév—1f surintendant général.

Avis spécial aux exposants.
A dater de LUNDI, 14 février, le surintendant général sera aux Fair Grounds, tous les jours, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après midi, afin de désigner aux exposants les places qu'ils doivent occuper. Toutes les descendes d'emplacements doivent être adressées aux bureaux, No 80 de la rue du Camp, coin Natchez, où l'on peut se procurer des formes (imprimées) de demandes et voir les diagrammes des batisses. Les exposants devront disposer leurs comptoirs, leurs étagères, leurs tables et leurs décors sans retard, afin que tout soit prêt le jour de l'ouverture.
SAML. MULLEN,
13fév—10f Surintendant-général

Avis spécial aux exposants de machines.
Le nouveau chemin est achevé. Les exposants de machines peuvent placer leurs articles tout de suite.
Tous les wagons chargés lourdement entreront par la porte de la rue Sauvage.
Les machines seront reçues aux Fair Grounds jusqu'à ce que les entrées soient achevées aux bureaux de ville, No 80 de la rue du Camp.
SAML. MULLEN,
13fév—10f Surintendant-général.

Bonne d'enfant.
ON demande une BONNE D'ENFANT française, bien recommandée. S'adresser au No 147 de la rue St-Charles.
13 fév—1f

Demande de modiste.
ON demande une EXCELLENTE MODISTE,